

Face à la réforme du Gouvernement sur les Retraites **La CFDT appelle à une riposte massive des salariés**

Pour la CFDT, la réforme du gouvernement est une régression sociale qui a pour seul but de rassurer les marchés !

En effet, combiner dans un calendrier très court le recul de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, le recul de l'âge sans décote de 65 à 67 ans, avec en plus une augmentation de la durée de cotisation est particulièrement brutal pour :

- l'ensemble des actifs déjà bien mis à mal par la crise, dans leur emploi et surtout ceux des salariés qui ont commencé à travailler jeunes (50% des salariés qui liquident aujourd'hui leur pensions ont cotisé au delà de la durée d'une carrière complète),
- les salariés aux carrières incomplètes en particulier les femmes qui ont déjà en moyenne une pension inférieure de 40% à celle des hommes et qui voient l'âge de départ sans abattement reculer de 65 à 67 ans.

La CFDT dénonce le contraste très fort entre l'intensité de l'effort demandé aux salariés et aux fonctionnaires (25 milliards d'€ soit 85%) et le caractère symbolique de l'effort demandé aux revenus du capital (4.6 milliards d'€ soit 15%). Pour la CFDT, c'est aux revenus du capital de contribuer au financement des solidarités du système de retraite, pour consolider la prise en charge des éléments de redistribution du système, des effets du papy-boom, ainsi que des conséquences de la crise. C'est à l'Etat de prendre en charge la part des déficits liée à la crise, pas au Fonds de réserve des retraites.



Cela contribue à faire du système français un des plus restrictifs d'Europe, c'est une véritable provocation

- Les poly pensionnés ne sont pas pris en compte.
- Les critères d'obtention pour le dispositif « carrières longues » obtenus par la CFDT en 2003 sont durcis.
- La pénibilité basée sur une reconnaissance exclusivement individuelle et médicale ne donne lieu à aucune compensation en termes de départ anticipé.
- Cette réforme ne règle pas la question de l'avenir des régimes, elle se contente de pénaliser lourdement les salariés de la fonction publique qui vont perdre 2.7% de leurs salaires et qui voient une limitation des conditions d'accès au minimum garanti.

Avec la CFDT, face aux mesures antisociales du Gouvernement Proposons une autre réforme des retraites

- » qui s'attaque aux injustices,
- » renforce les possibilités de choix des salariés,
- » pérenise le financement,
et redonne confiance à toutes les générations.

**E
X
I
G
E
N
S**

- » le droit de partir à 60 ans !
- » » la reconnaissance de la pénibilité avec la possibilité d'une réduction d'une durée de carrière,
- » » » une meilleure prise en compte des carrières morcelées (chômage, maladie, stage, RSA),
- » » » » la révision des droits familiaux qui doivent bénéficier aux femmes et aux foyers modestes,
- » » » » » la possibilité de partir en retraite à taux plein après une carrière complète sans condition d'âge.

Le mardi 13 juillet 2010 le projet de réforme sera proposé au Conseil des ministres.
C'est pourquoi, avec la CGT, FO, la CFTC, l'UNSA, la FSU, Solidaires,
la CFDT appelle à un rassemblement Place Guichard le 13 juillet de 11 h à 14 h.
Une délégation de chaque Organisation sera ensuite reçue à la Préfecture.